

Assemblée générale et le banquet

Autor(en): **Henchoz, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege = Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire**

Band (Jahr): **20/1919 (1919)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-91307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'importance des moyens de lutte préconisés, et le haut mérite de ceux qui s'emploient à les vulgariser par la parole et par l'action.

Les productions du petit orchestre Piguet, venant s'intercaler entre les numéros importants du programme, contribuèrent à donner à cette soirée un caractère à la fois récréatif et reposant.

Assemblée générale

**Dimanche, 5 octobre, à 9 heures du matin,
dans l'Aula des Ecoles normales.**

Cette assemblée, qui comptait un peu plus d'une centaine de participants, fut présidée par M. le conseiller d'Etat *A. Dubuis*, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Voici en raccourci ce que fut son discours d'ouverture :

« Mesdames, Messieurs,

« En ouvrant cette assemblée de votre importante société, je tiens à vous dire que nous vous recevons très simplement, mais en toute cordialité. Les circonstances pénibles et difficiles dans lesquelles nous nous trouvons encore ne nous ont pas permis de vous réserver une réception telle que nous l'aurions voulue. Mais nous souhaitons que vous passiez dans la capitale de notre canton quelques instants utiles et agréables.

« Les questions du domaine de l'hygiène scolaire sont essentielles. Et là aussi des modifications s'imposent; une évolution dans les idées doit se produire. Tous nous ressentons l'importance si grande de cette étude ayant en vue l'avenir de notre jeunesse.

« Les facultés de l'enfant commencent à s'éveiller dès les premiers jours de sa vie. Dans la famille, à l'école et durant la période de l'adolescence, le développement psychologique, physique et moral des individus doit être l'objet de toute notre sollicitude. Il importe de rendre ce développement aussi harmonique que possible. Ce que nous avons fait jusqu'à présent doit donc être poursuivi. Des publications nombreuses nous ouvrent à cet égard des horizons nouveaux. Et, nous devons ne pas oublier de rendre notre tribut de reconnaissance aux médecins, hygiénistes scolaires convaincus, qui ne sont plus. Dans notre cité lausannoise les noms des Drs. Joël, Combe, Marc Dufour sont à rappeler.

« Le cycle du travail s'accroît toujours. Il faut même se féliciter que l'on aspire à aller très loin. Nous devons tendre tous nos efforts vers une préparation intégrale de l'enfant en vue de la lutte pour la vie. »

M. le conseiller d'Etat Dubuis termine en exprimant ses vœux les plus chaleureux à M. le Dr. Carrière, notre président central, à l'occasion de son jubilé des 25 années qu'il vient d'accomplir au service de la Confédération, comme adjoint de feu le Dr. F. Schmid, ancien directeur de ce qui fut le Service sanitaire fédéral, et ensuite son successeur à la tête de l'important Service suisse de l'Hygiène publique. Il rappelle quelle a été la part prise par M. le Dr. Carrière à l'élaboration de la convention sur les mesures à prendre contre le choléra, et dans le domaine de la législation fédérale sur la police des denrées alimentaires.

Par ses vigoureux applaudissements l'assemblée indique à M. le président d'honneur de notre XX^e assemblée générale l'impression profonde produite par ses paroles.

La parole est ensuite donnée aux rapporteurs désignés pour présenter à l'assemblée la question à l'ordre du jour: «*L'assurance-maladie infantile: son histoire, ses principes d'organisation et son importance au point de vue prophylactique et social.*»

Ces rapports étant publiés dans le présent volume, nous y renvoyons le lecteur, ainsi qu'aux conclusions qui les accompagnent.

Les rapports de MM. L. Genoud, de Fribourg, et Gisiger, de Soleure, qui s'étaient fait excuser, n'ont pu être lus, vu l'heure avancée. Ils sont aussi publiés à la suite des travaux principaux dont il a été donné connaissance à l'assemblée, soit ceux de M. le Dr. Delay et de M. le Dr. Lamazure, de l'Office fédéral des assurances, et du soussigné.

Une discussion, malheureusement écourtée par manque de temps à lui consacrer, eut lieu pour terminer.

M. Pfluger, de Zurich, demanda si l'on pourrait citer des cas où des écoliers, en accomplissant un travail collectif, ont pu réunir des fonds en faveur de l'assurance infantile, principalement pour le paiement des contributions, et cela afin de venir en aide aux enfants des familles nécessiteuses.

Le soussigné lui répond que dans le canton de Vaud le cas ne s'est pas encore présenté à sa connaissance, mais que dans certaines régions de la France, des enfants affiliés à la Mutualité scolaire ont trouvé des ressources en faisant ensemble des travaux de nettoyage en forêt, en cueillant des fruits sauvages, en

se livrant à des cultures dans des terrains qui leur étaient concédés gratuitement, en soignant une pépinière.

M. le Dr. Rilliet, de Genève, parle de l'introduction prochaine de l'assurance infantile dans son canton. Quand elle le sera, il y aura de se rendre compte de ses conséquences sur la morbidité, de s'assurer si la santé s'améliore, si les consultations des médecins augmentent ou si elles restent stationnaires. L'orateur appuie les conclusions de M. le Dr. Delay en ce qui concerne le rôle de l'école. Non pas un cours d'hygiène qui risquerait d'effrayer ceux auxquels il s'adresse, mais de saines notions courantes. Il faut introduire un régime de vie, un état d'esprit hygiénique. Certaines négligences doivent être combattues. Que l'on se donne par exemple la peine de voir dans quel état sont les mouchoirs de poche de beaucoup d'écoliers.

M. le Dr. Delay ajoute que les principes d'assurance doivent être généralisés. Au point de vue pratique, il est difficile d'assurer des enfants en bas âge. Pour une institution comme celle dont nous nous occupons, il faut des cadres, ce seront les instituteurs; les pasteurs, les médecins seront aussi là. Ne parlons donc pas de fonctionnaires.

En complément de ce qu'a dit M. le Dr. Rilliet, ajoute M. Delay, ce sont les causes d'affaiblissement de la santé dont il importe de se préoccuper, encore plus que des maladies infantiles proprement dites. Mais les résultats actuels ne nous disent pas grand'chose. Il faut attendre d'avoir une expérience de quelques années. Le budget a été établi en tenant compte des données dont a parlé M. le Dr. Lamazure. On a pensé que l'on pouvait tenir compte des rapports fournis par les assurances hommes ou femmes, et l'on ne s'est pas trompé.

Au point de vue de la répartition des recettes obtenues par les contributions et subventions, il faudra admettre un 50 % pour les médecins et l'autre 50 % en faveur des pharmaciens et pour les soins rentrant dans les mesures prophylactiques. On ne peut pas faire de l'hygiène sans les médecins.

M. le Dr. Kaufmann, directeur de l'Instruction publique du canton de Soleure, parle de l'organisation de l'assurance infantile dans ce canton, résumant ainsi la communication que devait faire à cet égard M. W. Gisiger, directeur des écoles de la ville de Soleure, et qui est donnée dans le présent volume.

M. Latour de Neuchâtel demande que les rapports présentés soient imprimés. M. le Dr. Carrière lui donne l'assurance qu'il en sera fait ainsi.

Aucune autre proposition individuelle n'étant formulée, l'assemblée générale est close à 12 $\frac{3}{4}$ h. et les participants se rendent au banquet à l'Hôtel de France.

Le banquet.

Un charmant et excellent banquet, réunissant près de quatre-vingt convives, a eu lieu à l'Hôtel de France. De très cordiales paroles y furent échangées. M. Briod, qui avait accepté les fonctions de major de table, adressa quelques mots de remerciements aux autorités cantonales et communales, représentées par MM. A. Dubuis, conseiller d'Etat, et P. Maillefer, syndic de Lausanne. Il se réjouit de leur présence et sut trouver d'éloquentes paroles pour exprimer les sentiments de respect et de reconnaissance des amis de la jeunesse envers ceux qui les secondent et soutiennent leurs efforts.

M. Dubuis, chef du département de l'instruction publique, apporte le salut du canton de Vaud. Il sait combien la jeunesse, qui sera la force de demain de la patrie, a besoin d'être guidée et remercie ceux qui cherchent à l'élever et à former des caractères, des hommes pleinement conscients, suivant les préceptes de Rabelais: «Sapience n'entre point en âme bénévole» et «Sience sans conscience n'est que ruine de l'âme». Il lève son verre à la jeunesse, en même temps qu'à la patrie suisse. (Applaudissements.)

M. le Dr. Carrière, président de la Société, salue les délégués des sociétés, tant féminines que masculines, qui ont bien voulu se faire représenter et témoigner par là de l'intérêt qu'elles portent aux progrès de l'hygiène. Il remercie tous les participants de l'intérêt qu'ils ont apporté à cette session, une des plus importantes et des plus agréables, grâce à l'appui bienveillant des autorités.

M. Blaser, pasteur à Langenthal, apporte de son côté les saluts de la Suisse allemande au magnifique Pays de Vaud. Il est heureux de revenir dans cette bonne ville de Lausanne qu'il a connue pendant ses premiers semestres d'étudiant et a trouvé

d'excellentes paroles pour louer la mobilité d'esprit et la parole élégante des «welches».

On entend encore: MM. Rochat, président de la Société pédagogique vaudoise et Malche — ce dernier apporte le salut de Genève — M. Hofmann, président de la Société pédagogique romande, qui recommande une étroite collaboration entre les sociétés.

Enfin, le soussigné termine en exprimant ses plus chaleureux remerciements aux nombreuses personnes qui l'ont assisté si précieusement dans l'organisation de ces deux journées, en particulier M. le Dr. F. Messerli, M. le colonel Ch. Burnens, M. Ch. Diserens, secrétaire au Département de l'Instruction publique, et M. O. Jan, instituteur à Lausanne.

Lausanne, le 5 octobre 1919.

L. Henchoz, inspecteur.